

PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

03

Séance extraordinaire du Conseil d'établissement de l'école des Sommets de Saint-Sébastien, tenue le 31^e jour du mois de janvier 2022, à 18 h 30 en rencontre via TEAMS.

Sont présents :

Membres – Parents

Karol-Ann Morin
Véronique Gosselin
Misty Lee Grondin
Karine Martin

Membres – Personnel

Annie Michaud
Judith Dostie
Maryse Bélanger
Nathalie Quirion

La représentante de la communauté : Claudia Bolduc

La directrice : Andréanne Garant

Sont absentes :

Madame Audrey Perreault, membre parent et madame Chantal Boutin, membre du personnel.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Madame Andréanne Garant souhaite la bienvenue à tous et présente l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.ET 21-025

Sur la proposition de madame Karol-Ann Morin, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Mesures dédiées et protégées
4. Activité de financement - Disco
5. Semaine du personnel
6. Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Mesures budgétaires dédiées et protégées aux établissements pour l'année scolaire 2021-2022

C.ET 21-026

Le conseil d'établissement de l'école des Sommets confirme que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 20 332 \$.

Le conseil d'établissement de l'école des Sommets confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veillez prendre note que la reddition de compte portera seulement sur les mesures protégées suivantes :

- Aide alimentaire (15012);
- Soutien additionnel (15021);
- À l'école, on bouge au cube ! (15023);
- Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel) (15027);
- Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires (15029);
- Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant (15031);
- Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (15103);
- Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire (15104);
- Sorties scolaires en milieu culturel (15186).

Même s'il ne s'agit pas d'une mesure protégée, une reddition de compte particulière est exceptionnellement demandée pour la mesure Bien être à l'école (15022).

Il est proposé par madame Misty Lee Grondin

Que le conseil d'établissement de l'école des Sommets confirme que les mesures dédiées ou protégées attestées par le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons ont été transférées au budget de notre école.

Annexe CET084-2021-2022-017

ADOPTÉE à l'unanimité

4. Activité de financement – Disco

Advenant la possibilité de faire l'activité le 18 février prochain, les tâches sont réparties de la façon suivante :

- La réservation de l'aréna à faire par madame Claudia Bolduc
- La publicité de l'événement à faire par l'école
- Les jus et les bouteilles d'eau à acheter par madame Véronique Gosselin
- Les bonbons à acheter par madame Misty Lee Grondin (en sacs de cônes avec attaches ou bien en contenants ? À déterminer.)
- Croustilles à acheter (une caisse de saveur mélangée)
- Maïs soufflé (les 20 sacs seront fournis) par madame Véronique Gosselin
- Les sacs d'explosion de fruits et pêches seront offerts par le dépanneur Nathalie Bélanger
- La « play list » est déjà créée sur un IPAD qui sera branché sur le système de l'aréna. Madame Misty Lee Grondin s'en occupera.
- Les lumières de la disco sont installées.
- Le prix d'entrée sera de 5 \$ par enfant, de 5 \$ par adulte non accompagné d'un enfant et il sera gratuit pour les adultes accompagnateurs.
- Des bracelets lumineux seront achetés au Dollarama.

5. Semaine du personnel

Madame Karol-Ann Morin propose d'offrir des produits de La Martine soit de la gelée de poivron et de la gelée d'érable aux vingt-cinq membres du personnel. Le coût s'élève à environ à 12 \$ par personne.

6. Levée de la séance

C.ET 21-027

Sur la proposition de madame Karine Martin, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 19 h 12.

ADOPTÉE à l'unanimité

Karol-Ann Morin, présidente

Andréanne Garant, directrice